

La Gazette des Chalets

Journal de l'Association du quartier Chalets-Roquelaine

CHAUD, CHAUD, LE PRINTEMPS AUX CHALETS !

Depuis notre assemblée générale du 24 mars, en présence de deux élus de la municipalité, le bureau et le conseil d'administration n'ont pas chômé.

Nous avons eu d'abord la déconvenue d'apprendre, par l'affichage réglementaire, que le 18 mars, un permis de construire avait été accordé à une enseigne de la grande distribution pour l'installation d'un supermarché sur la parcelle située entre le n°45 du boulevard Matabiau et le n° 68 de la rue des Chalets. Depuis près de dix ans nous demandons que cet emplacement unique soit destiné à un gymnase pour les élèves du collège des Chalets et les résidents du quartier, un projet plébiscité par l'enquête réalisée l'an dernier. Nous nous sommes immédiatement mobilisés pour soutenir les protestations des riverains contre une implantation commerciale inutile et obtenir un réexamen du dossier plus conforme à vos vœux.

L'installation de la Zone 30 avec ses contresens cyclables nous a aussi bien occupés. La concertation avec les élus et les services techniques a été ici de meilleur aloi et nous pouvons espérer une mise en place avant la fin de l'année. L'association est aussi active sur le dossier des antennes de téléphonie mobile, au sein du Collectif Antennes 31. De tout ceci, votre *Gazette* préférée vous fait le compte rendu.

Mais que toutes ces mobilisations ne nous empêchent pas de faire la fête et le programme à venir s'annonce riche avec du théâtre les 13-14 et les 23 et 25 juin, ainsi que le grand repas de quartier le vendredi 19 à partir de 18h30. Nous vous attendons tous !

Le Bureau



REPAS de QUARTIER 2009 : UN GRAND CRU ? vendredi 19 juin à partir de 18h30

1^{er} temps : on prie les voitures de se garer ailleurs et on dévie la circulation

2^{ème} temps : on installe les tables, les chaises et les nappes pour 1000 personnes (en gros)

3^{ème} temps : on ouvre les festivités dès 18h30 :

- Animation pour les enfants avec l'association Archipel.
- Apéritif de bienvenue offert par l'association du quartier Chalets-Roquelaine (sangria monumentale).
- Mise en jambes et en ambiance avec les orchestres de jeunes du collège.

Donc vous venez avec vos petits plats, vos desserts et vos bouteilles - un(e) par famille - on partage tout, sauf les couverts, à la bonne franquette. On est là pour s'amuser, faire connaissance. Alors on s'assoit où l'on peut, on se serre s'il le faut. Comme tous les ans, on danse avec l'orchestre André Allé.

Et comme tous les ans, ce sera la fiesta pour tous, petits

et grands.

Encore quelques mots pour vous dire que ce serait encore plus sympa si nous étions plus nombreux pour l'installation ... et le rangement (après). Contactez Philippe au 05 61 23 05 64, ou présentez-vous sur place vers 17h30. Grrrand merci d'avance.

J'ai tout dit ? Alors à bientôt et bonne fiesta !

Annie Castex

Et pour éviter les clans envahissants, les réservations sont fortement déconseillées !



PREMIÈRE NUIT DU THÉÂTRE

le 13 juin, et autres représentations

Article en page 3

N°58 - Été 2009

SOMMAIRE

page 1	Chaud, chaud le printemps... Repas de quartier - Théâtre
page 2	Aménagement La Zone 30 arrive...
page 3	Cultures L'occitan a l'escòla Théâtre : c'est le printemps !
page 4	Aménagement Un gymnase, pas un supermarché
page 5	suite
page 6	Activités à la maison de quartier Vie de l'association : assemblée générale
page 7	Pub
page 8	Brèves -Le coin des lecteurs - La belle Violante Comité de rédaction pour ce numéro
A. BERNABE, C. BUNEL, C. DEFAYE, V. PERTUZZIO, J. POUMAREDE, A. ROY, B. VERDIER.	
Courriel : gazetteDchalets@numericable.fr	
7, bd Matabiau - 31000 TOULOUSE - Tél 05 61 62 23 67	
767196, tirage : 3000 exemplaires.	
Impression TOP OFFSET - 81990 PUYGOUZON.	
Directeur de la publication : A. ROY.	

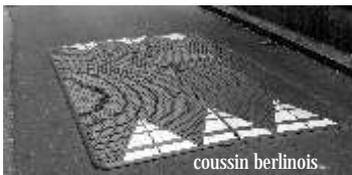
Le contexte

Depuis 2004, l'association du quartier Chalets-Roquelaine demande aux autorités municipales la transformation du quartier en zone 30 afin de sécuriser les conditions de circulation des piétons et des cyclistes. De nombreux automobilistes utilisent les rues du quartier comme raccourci au lieu d'emprunter les voies plus larges pourtant dévolues au transit. Ainsi, en 2004, les rues des Chalets et du Printemps voyaient passer plus de 2000 véhicules/jour, la rue Ingres plus de 3500, la rue de la Concorde plus de 4600, et la rue Falguière plus de 6000. La municipalité précédente avait donné son accord théorique en 2006 au projet de Zone 30, puis l'a repoussé en août 2008 "après le réaménagement de l'avenue Honoré Serres". La nouvelle municipalité a repris le projet à son compte, mais la situation ne s'est pas simplifiée entre-temps. D'une part, un décret de juillet 2008 instaure désormais le double sens cyclable implicite dans les rues limitées à 30km/h, d'autre part l'Architecte des Bâtiments de France doit harmoniser les nouveaux ralentisseurs obligatoires en zone 30 dans l'ensemble de la nouvelle communauté urbaine. Sans oublier l'avenue Honoré Serres toujours pas réaménagée. Bref, nous aurons du provisoire et même de l'évolutif : le quartier devient zone test pour les doubles sens cyclables. Rassurons-nous, nous ne sommes pas pionniers pour autant : nos amis belges ont mis en place ces mesures de bon sens depuis 2004 sous le nom de SUL (sens unique limité), mais on a vu aussi des dispositions similaires aux Pays-Bas, en Allemagne, puis dans de nombreuses villes françaises.

La mise en place

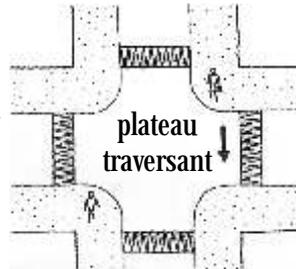
Au cours de la réunion du 7 mai à la Maison de quartier, les élus (S. Ruiz et H. Matéos) et les techniciens de la circulation nous ont précisé la mise en place. Trois phases sont distinguées dans les travaux :

1 - Dès le 15 juin, implantation des *éléments modérateurs de vitesse* en entrée et sortie du quartier, avec les panneaux correspondants (entrée ou sortie de zone 30). Ces ralentisseurs sont soit des *coussins lyonnais* implantés dans le bitume lorsque les rues adjacentes ne nécessitent pas de travaux dans les prochaines années, soit des *coussins berlinois*, rouges, vissés dans le revêtement dans le cas contraire (boulevards et avenue Honoré Serres). Cette phase doit comporter des mesures de trafic et de vitesse pour passer à la phase 2, non encore programmée.



À l'intention des élèves des établissements scolaires qui se débrouillent actuellement en utilisant les trottoirs, un double itinéraire cyclable sera rapidement balisé depuis les deux passerelles vers le carrefour Concorde-Strasbourg empruntant les rues du Printemps, des Rosiers, Pauillac et de la Concorde. Un autre itinéraire doit être matérialisé de la passerelle Saint-Honest vers le collège.

2 - « Plus tard », la phase 2 doit permettre l'implantation de quatre *plateaux ralentisseurs* aux carrefours Strasbourg-Concorde et B d M a t a b i a u - Printemps ; les autres restent à définir en fonction des trafics et des problèmes constatés.



3 - Phase 3, toute théorique pour l'instant : les divers coussins vissés seront remplacés par des *plateaux piétonniers* (voir photo de la rue Lejeune) au fur et à mesure du réaménagement des axes qui bordent le quartier (Honoré Serres par exemple).

En ce qui concerne la mise en place des doubles sens cyclables,

une charte est en cours d'élaboration pour en définir les critères (principes de base de sécurité et d'aménagement). Les tests ont lieu dans le quartier en juin et juillet. Ensuite, lancement et réalisation progressive du diagnostic sur les 200 km de zones 30 de Toulouse, réalisation des travaux nécessaires et ouverture des doubles sens (avec arrêté éventuel d'interdiction pour certaines rues) avant la butée légale du 1er juillet 2010.



Ce que nous en pensons

« Enfin, ça y est » disait autrefois Dédé le vendeur de *La Dépêche* en annonçant des nouvelles imaginaires si improbables qu'elles faisaient rire tout le monde qui en achetait d'autant mieux le quotidien.

Nous avons tellement attendu cette mise en chantier de la zone 30 que nous aurions du mal à ne pas nous réjouir aujourd'hui que nos affaires avancent : ce chantier devrait améliorer beaucoup la convivialité, quel bonheur de pouvoir traverser tranquillement sa rue tout en disant bonjour à la voisine sans se faire klaxonner par un conducteur crispé sur son volant qui regarde sa montre tout en téléphonant ! Rappelons que 86% des répondants à notre enquête fin 2007 étaient favorables à cette zone 30, 61% pour l'instauration de doubles sens cyclables.

Le test de ces doubles sens doit nous inciter à rechercher avec application des solutions aux problèmes que nous rencontrerons. Nous souhaitons que les lecteurs de La Gazette participent le plus possible à ce test en nous signalant les difficultés rencontrées, en proposant des solutions, nous les transmettrons à l'équipe technique du service circulation qui a promis de nous associer à la démarche. Comme d'habitude, l'Association aura à cœur de soutenir les besoins exprimés par les habitants du quartier.



plateau rue Lejeune

L'occitan a l'escòla une expérience riche et moderne

enfants écrivent en utilisant la graphie dite restituée (liée à l'orthographe des troubadours) et non la graphie phonétique qui a accentué l'éclatement dialectal et multiplie les orthographe.

Pour autant, on insiste moins sur l'apprentissage de la norme que sur celui d'une langue vivante.

La Gazette s'est entretenue avec Némò Desombre. Né à Toulouse d'une maman bretonne et d'un papa ch'ti, il est donc enseignant d'occitan. Ses parents, curieux de leur nouvelle région, l'ont inscrit à 4 ans à la calendreta de la Côte Pavée ; son bilinguisme, l'amour de ce qui est devenu sa culture et le concours de professeur des écoles l'ont mené à l'école Matabiau. Pendant un an, il a suivi une formation spécifique à l'IUFM de Montauban spécialisé dans le languedocien alors que l'Institut de Tarbes forme au gascon.

L'occitan à l'école Matabiau

Ce sont les parents d'élèves qui ont demandé en 2006 l'ouverture de ce qui n'est pas une filière mais un enseignement bilingue. Les matières sont enseignées à mi-temps en français et à mi-temps en oc. En maternelle, Némò s'occupe de 27 élèves issus de deux classes et de 24 élèves de CP-CE1 venant de quatre classes. Et ce n'est que dans 4 ans que le cursus primaire sera complet, de la maternelle au CM2. Du côté des colléges, le relais n'est pas encore

effectif.

En maternelle, l'apprentissage se fait par le biais de chants, danses, histoires avec les ressources empruntées au Conservatoire occitan, par exemple. Le CRDP fournit officiellement des supports pédagogiques, le CROM manuels, cartes, atlas, albums. Les



Un bilan étonnant

Parents et élèves adhérents du projet sont toujours convaincus de ses bénéfices. Pour le plaisir de ressentir deux langues au registre différent, pour l'apprentissage de la curiosité, pour la connaissance de l'orthographe et de la grammaire du français (ce que savaient les instits d'autrefois), et pour l'enseignement d'une autre langue, les enfants réitérant leur démarche dès qu'ils abordent une autre langue comme l'anglais ou l'espagnol. L'école ayant un recrutement mixte, beaucoup

d'enfants d'origine étrangère apprennent l'oc et revivent la démarche qu'ils ont déjà faite de leur langue d'origine au français. De la gymnastique qui muscle aussi les neurones.

Avenir

Pierre Cohen s'est engagé en faveur de cette forme d'enseignement en se fixant l'objectif d'une ouverture de site par an. Pour l'instant l'école Matabiau est pionnière au centre ville ; sinon, il faut gagner la Côte Pavée ou Saint-Lys. Chaque ouverture est le fruit d'un contrat entre les parents, l'école et la mairie car elle suppose locaux et matériel supplémentaires. Plus facile : développer le tissu occitan ou son repérage. Il y a bien Arnaud-Bernard et ses associations, la médiathèque. Mais dès qu'on fait sortir les enfants, il faudrait qu'ils trouvent à qui parler. Au bar l'Estanquet de la Portièra (rue des Blanchers) où l'on parle oc, le fondateur Rémi Firmin a créé un macaron qu'on peut placer sur une vitrine, un éventaire, sa maison, son front, sa boutonnière. Faites-vous connaître chers Occitans du quartier, votre langue est vivante. Et Némò, connu comme personne, se tiendra au Forum des langues le 31 mai. Vous verrez qu'on n'est ni au musée, ni en sabots.

Claudette Peyrusse

Calendreta : école privée occitanophone

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

CRDP : Centre régional de documentation pédagogique

CROM : Centre de ressources occitanes et méridionales, rue du Taur.

Brochure *L'enseignement bilingue français-occitan dans l'éducation nationale* disponible au rectorat et à l'école Matabiau.



Théâtre : c'est le printemps dans le quartier !

PREMIÈRE NUIT DU THÉÂTRE

Le 13 juin 2009 à partir de 21 heures

L'association du quartier vous propose la première nuit du théâtre sur une idée d'Albert qui a animé l'atelier théâtre du quartier.

Le programme ne vous sera pas dévoilé ici...

Nous laisserons jouer l'effet de surprise mais sachez que cette nuit débutera à 21h et que plusieurs



compagnies viendront présenter gracieusement devant vous leurs créations.

Il est plus prudent de réserver : 06 30 56 80 96.

Prévoyez de vous coucher tard, la nuit sera longue !

THÉÂTRE POUR JEUNES

Le lendemain dimanche 14 juin à 15 heures, le théâtre pour jeunes de Mme Muller-Feuga donnera une représentation avec les élèves des Chalets

ET ENCORE DU THÉÂTRE !

"Y'a-t-il un médecin dans la pièce?"

est une création collective de l'Atelier-Théâtre de l'Association animé par Florent à partir de textes adaptés par les membres de l'atelier ou écrits par eux. L'Atelier-Théâtre, qui regroupe des amateurs dont certains viennent de découvrir le théâtre cette année, espère qu'il vous divertira pendant une heure le mardi 23 et le jeudi 25 juin à 21 heures à la maison de quartier.

Un gymnase, pas un supermarché

Un permis de construire a été déposé en septembre 2008 par la société LIDL pour l'aménagement d'une surface commerciale de 998m² entre le n°45 bd Matabiau et le n°68 rue des Chalets (anciennement occupé par Hertz). Ce permis a été accordé par le Service de l'urbanisme le 18 mars 2009 sous le n° 31 555 08 CO 918.

A l'examen, un certain nombre de points paraissent négatifs, voire inacceptables pour les riverains qui n'ont en aucune façon été consultés.

Un développement durable et harmonieux n'a rien à voir avec l'installation d'un nouveau supermarché

« *L'association a pour objet la défense des intérêts collectifs des adhérents et plus particulièrement :*

- la sauvegarde de l'environnement et du cadre de vie des résidents du quartier [...]

- la défense du patrimoine architectural qui caractérise ce quartier,

- l'obtention d'équipements collectifs et le développement de la vie sociale et culturelle du quartier. » (Extrait des statuts de l'association du quartier Chalets-Roquelaine déposés en préfecture depuis 20 ans)

L'installation d'un supermarché ne

contribue à aucun des aspects évoqués ci-dessus. Dans le meilleur des cas il pourrait faire baisser certains prix, mais il contribuerait plus sûrement à la disparition des « petits commerces » établis dans le quartier (et des marchands du marché Cristal), petits commerces que nous défendons car ils contribuent, comme notre association, à structurer le tissu social que nous cherchons à améliorer.

C'est pour cette raison que nous préconisons, sur le même lieu, l'installation d'un gymnase, utilisable à la fois par le collège et les riverains. Les résultats de l'enquête organisée en 2007 par notre association indiquent que 94% des répondants (400 familles) sont favorables à l'installation d'un gymnase et d'une crèche publique.

Ce projet occupe l'unique emplacement à proximité du Collège des Chalets susceptible d'accueillir le gymnase qui lui fait défaut. Cet emplacement avait été identifié il y a près de 10 ans par l'Association de Quartier Chalets-Roquelaine qui avait alerté les différentes municipalités ainsi que le Département sur cette opportunité.

Au lieu d'être porteur d'amélioration pour la vie des habitants du quartier, ce projet nous fait craindre pour la santé des enfants du collège.

De nombreux témoignages ont été récemment rapportés concernant l'ivresse en classe de lycéens et collégiens d'autres régions.

Le collège est situé à 140 mètres de l'emplacement prévu pour le Lidl. Pour se procurer de l'alcool, des élèves se font passer pour majeurs (les cartes d'identité ne sont pratiquement jamais exigées aux caisses), ou font faire leurs achats à des personnes plus âgées.

Le principe de précaution doit être invoqué pour la protection de la santé publique, c'est bien ce qui est en jeu ici.

Ce projet est malheureusement annonceur de nuisances certaines

D'une façon générale, les nuisances

habituelles dues à l'exploitation d'une surface commerciale importante affectent toutes ici l'intérieur du quartier, zone résidentielle appréciée, alors qu'elles auraient pu être réparties sur les deux façades Chalets et Canal, zone à fort transit et à bruit important.

Le bruit

Non seulement les moteurs des camions roulant sont bruyants pour un quartier résidentiel, mais ceux des groupes frigorifiques qui restent en fonctionnement pendant les livraisons durant les périodes chaudes le sont tout autant. Les livraisons commencent dès 6 heures, mais les camions peuvent arriver plus tôt et attendre leur heure de livraison, moteur allumé en hiver pour garder le chauffage, groupe frigo fonctionnant en été pour refroidir la marchandise.

De plus, les 3 échangeurs doubles de climatisation du magasin sont placés en façade de la rue des Chalets sans aucune mesure de protection sonore.

La circulation des piétons

Le dossier indique que les livraisons seront faites avec des camions de 19 tonnes, sur une « aire de livraison » dont la longueur se révèle sur les plans fournis inférieure à 10 mètres.

Les camions utilisés par Lidl mesurent environ 11 mètres de long (entre 10,91m et 11,18m constatés pour les livraisons du magasin LIDL rue Bayard). Un camion débordera donc largement de l'emplacement prévu sur les plans, il empêchera la circulation des piétons sur le trottoir côté pair.

De plus, il est probable que certains poteaux positionnés pour empêcher le stationnement sur les trottoirs à l'angle de la rue de la Balance fassent régulièrement les frais des manœuvres des camions (et aussi peut-être les horodateurs) en réouvrant des places au stationnement sauvage sur le trottoir côté impair, passage habituel des usagers du collège.

La circulation des cyclistes

Organiser des livraisons avec des camions de 19 tonnes dans une zone 30 où la loi autorise les doubles sens cyclables est une aberration totale. Non seulement la circulation cyclable sera perturbée dans la rue des Chalets mais,



contrairement à ce qui figure sur les plans qui prévoient une sortie vers le canal, les camions de livraison partiront très probablement par la rue de la Balance plus facile d'accès, ce qui empêchera aussi le double sens cyclable dans cette rue.

La circulation des automobilistes

Les camions peuvent arriver avant l'heure de livraison prévue (certains viennent de loin). Plusieurs camions peuvent ainsi faire la queue comme on peut le voir non loin pour les livraisons du supermarché Casino avenue Honoré Serres. La rue des Chalets ne permet pas une telle attente sans être impraticable pour les autres usagers. En ce qui concerne le magasin

sous-évaluée. Nous estimons que ce projet n'a pris en compte aucune des spécificités du voisinage et qu'il nécessite une étude d'impact.

De plus, une sortie de secours de 1,80m de large (3 UP) figure sur les plans au fond de l'impasse François Rude. Cette voie ne fait pas partie du domaine public. La création de ce dégagement doit être subordonnée à l'autorisation des copropriétaires dont la grande majorité ont signé des recours contre l'ouverture de ce dégagement. C'est un cas manifeste de non-respect du droit des tiers.

Notre association, relayant en cela la volonté de nombreux habitants qui nous

la volonté des habitants du quartier. Si vous n'avez pas encore signé, n'hésitez pas à nous contacter.

Une attitude apparemment conciliante

La société Lidl nous a proposé une réunion pour tenter d'apporter des éclaircissements aux interrogations du voisinage. Les plans ont été modifiés pour supprimer l'issue de secours initialement prévue dans l'impasse et l'entrée piétonne de la rue des Chalets. Des assurances ont été envoyées par lettre aux riverains demandeurs. Elles concernent :

- les horaires de livraison qui devraient s'effectuer le soir de 20 à 22 heures
- le bruit des groupes de climatisation ; une étude est en cours pour les éloigner "le plus possible" de la rue des Chalets, des mesures de bruit sont prévues avant et après la mise en place de ces groupes, qui ne devront pas augmenter le bruit ambiant de plus de 4 DBA ; c'est la loi, mais ajouter 3 DB à une intensité sonore signifie la doubler, alors 4...

Ces engagements ne sont que des promesses qui n'engagent, comme d'habitude, que ceux qui les entendent.

Aucune amélioration en ce qui concerne les autres points cités précédemment. En revanche, une évocation idyllique des livraisons - en rien conforme à la réalité constatée rue Bayard - a conforté notre méfiance.

La société Lidl a déposé un permis modificatif au Service de l'urbanisme qui doit l'approuver pour accorder un nouveau permis.

A moins que le Maire entende nos arguments, ce qui contrasterait avec l'attitude des élus que nous avons jusqu'à maintenant sollicités et qui ont fait preuve de mutisme. Le propriétaire du terrain refuse de vendre, la seule solution pour construire le gymnase serait de faire une déclaration d'utilité publique, procédure longue et lourde, mais qui a été utilisée avec succès pour construire la Maison départementale du handicap à ... 250 mètres du hangar convoité par Lidl et le quartier.

Alain Roy



LIDL de la rue Bayard, pour lequel l'aire de livraison est prévue le long du trottoir rue de Stalingrad, la circulation est coupée tous les matins ouvrables, parfois pour plusieurs heures.

Nous pouvons également déplorer une absence de transparence dans le dossier, due à la probable volonté de passer à côté de la Commission Départementale d'Équipement Commercial. La surface de vente annoncée dans le dossier est de 998,76m², c'est-à-dire juste au-dessous du seuil des 1000m² déclenchant une étude d'impact en CDEC. Un calcul rapide montre que cette surface est sans doute

ont contactés, a présenté le 6 mai au Maire un « recours gracieux » comportant les arguments mettant en cause l'appréciation du dossier.

Toujours en accord avec les riverains, (et à la suite des habitants de l'impasse Rude), nous avons fait circuler une pétition contre l'ouverture du supermarché et pour la mise en place du gymnase. Nous avons également participé à la manifestation du 1er mai avec une banderole (photo). Nous posons régulièrement des affichettes sur le mobilier urbain proche du site.

Les signatures sont toujours collectées en ce moment, elle seront transmises au Maire pour exprimer

jour	heures	activités	contact	tél.
Mardi	21h-24h	Théâtre	F. Aubry	05 62 73 13 27
	18h30- 20h30	Taïchi Chuan (http://yangjia.taiji.free.fr)	A. Ullmann	05 61 26 43 24
Mercredi	14h-19h	Jeux de société (scrabble, bridge, etc.)	Jean Palus	05 62 72 82 94
	16h-18h	Bibliothèque &	A. Castex	05 61 99 27 66
	16h-18h	Permanence	A. Bernabé	05 61 62 65 37
Jeudi	18h30- 20h30	Taïchi Chuan (http://yangjia.taiji.free.fr)	A. Ullmann	05 61 26 43 24
	20h30-23h	Réunions plénières (débats)	C. Defaye	05 61 62 23 67
		ou Conférences	C. Defaye	05 61 62 23 67
		ou Œnologie	A. Roy	05 61 62 56 16
		ou Gastronomie	B. Verdier	05 61 63 80 15
	ou Rédaction Gazette	A. Roy	05 61 62 56 16	
Vendredi	14h-19h	Jeux de société (scrabble, bridge, etc.)	Jean Palus	05 62 72 82 94
Samedi	9h45-11h15	Taïchi Chuan (http://yangjia.taiji.free.fr)	A. Ullmann	05 61 26 43 24
Dimanche	20h-23h	Théâtre (06 30 56 80 96)	Albert	05 61 62 05 70
Week-end	Fêtes familiales et animations exceptionnelles		C. Galey	05 61 62 41 69
				06 11 71 32 05

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MARS 2009.

* L'assistance était très nombreuse, la salle pouvait à peine la contenir ; deux élus municipaux assistaient à la réunion : Mme Ruiz, responsable du secteur et M. Matéos, membre de notre association. Le rapport moral a été commenté par le conseil d'administration et a donné lieu à des échanges avec les participants. Le rapport financier fait apparaître une situation très saine et une légère augmentation du nombre d'adhérents. Les revenus proviennent uniquement des cotisations ; les deux dépenses essentielles sont La Gazette et le repas de quartier. Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité. Le conseil d'administration est reconduit dans ses fonctions, sa composition reste inchangée, aucune nouvelle candidature ne s'étant manifestée.

NOUVELLES

* L'équipe d'aide aux devoirs au collège des Chalets rappelle qu'elle a préféré arrêter son activité compte tenu du peu d'intérêt que suscitait son action cette année.

* Le repas de quartier est une opération lourde à mettre en place ; l'équipe qui le prend en charge (environ 10 personnes) souhaiterait être aidée pour la mise en place et le démontage de l'installation.

* La conception de La Gazette représente un gros travail. Pour l'alimenter, proposez des articles, ils sont les bienvenus. Une personne propose une rubrique « développement durable » ; l'idée semble intéressante. On a aussi besoin de quelques personnes supplémentaires pour distribuer ce journal (environ 1 heure 4 fois

par an).

* Présentation des problèmes du quartier.

- La Maison du Verrier, classée monument historique, ne cesse de se dégrader ; le bâtiment qui la jouxte, appelé conciergerie, a connu un grave incendie, nous en avons parlé dans la dernière Gazette et l'information a été transmise à la revue *Patrimoine en Midi-Pyrénées* (deux articles concerneront Les Verrières dans le n° du mois de juin). Faut-il saisir la Préfecture ?

- L'association s'inquiète de l'installation d'antennes de téléphonie mobile. A notre demande, des mesures ont été faites mais, réalisées par les opérateurs à des heures de faible activité, elles sont sujettes à caution. Les réponses sont lénifiantes. L'association a donc décidé de faire partie du collectif *Antennes 31*, en lien avec *Robin des toits*.

- On attend toujours la zone 30. Les élus présents nous annoncent que notre quartier serait pilote en la matière puisque nous avons été les premiers à la demander. La mise en place a pris du retard en raison d'une nouvelle réglementation de juillet 2008. Les travaux commenceront en août ; il reste à résoudre quelques problèmes matériels. Une réunion aura lieu en avril avec les services techniques de la mairie.

- Nous sommes toujours en demande d'un gymnase pour le collège et le quartier, ainsi que d'une crèche publique. En ce qui concerne le gymnase, il ne nous a pas été possible d'obtenir des informations au service d'urbanisme sur l'ancien local Hertz, rue des Chalets, qui pouvait convenir à un tel équipement. Nous avons fait des démarches auprès des élus compétents qui nous ont assuré qu'ils suivaient l'affaire. On nous a encore répété ce soir 26 mars qu'une procédure de veille était mise en place. Le Conseil Général acceptait de participer au financement. [une

semaine après, nous avons constaté que LIDL avait obtenu l'autorisation de faire des travaux d'installation avec le permis délivré le 18 mars, c'est à dire 8 jours avant notre AG...]

- Le nouveau plan de transport en commun mis en place avec l'arrivée de la ligne B ne permet pas aux personnes à mobilité réduite de se rendre facilement au centre ville. Peut-on prévoir une modification du circuit de la navette de centre ville pour aider ces personnes lésées par les modifications intervenues ?

* Nos projets.

- Le repas de quartier aura lieu cette année le vendredi 19 juin

- Une nuit du théâtre aura lieu le samedi 13 juin à la maison de quartier. Deux autres représentations théâtrales se tiendront les 23 et 25 juin.

- Conférences : La belle Violante, un crime au temps d'Henri IV, jeudi 14 mai (Jacques Poumarède)

A la rentrée:

- La parité Hommes Femmes (Geneviève Vassal)

- Les Gaulois (Philippe Marival)

- Roman policier et psychiatrie (Patricia Parry)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 AVRIL

Le bureau a été réélu dans sa totalité par le CA.

INSTITUTO CERVANTES
Centre officiel de l'Espagne

Instituto Cervantes Cours - diplôme - activités culturelles - bibliothèque

31, rue des Chalets - 05 61 62 80 72
difusion@cervantes.es <http://cervantes-toulouse.fr>

ORDIS'COULS
Centre de 14 files d'ordinateurs

Agir pour l'Etat
50% en impôts

INFORMATIQUE
Installation
Dépannage
WiFi et Internet
Cours à domicile
du Jeudi au Samedi

05 81 83 00 26 06 23 02 25 81

ARCHIPEL
Cours et stages d'arts plastiques enfants, ado, adultes
Expositions, soirées...

8, rue Jany - 05 34 41 14 99
www.archipel-toulouse.fr

ISEG
14, rue Claire Pauilhac
31000 - TOULOUSE

Tel: 05 61 62 35 37
www.toulouse.iseg.fr

ÉLECTRICITÉ
 Installation - Dépannage - Rénovation
 Interphone - Alarme
 Entreprise PEREZ
 16, rue Saint-Papoul - Tél / fax : 05 61 62 76 67

Jean Michel
BODORVSKI
 Professeur de piano et compositeur
 11, rue Henri DOUVILLE - 05 61 99 33 01

LA CAVE SPIRITUELLE
 vins, champagnes, spiritueux, produits régionaux
 www.cave-spirituelle.com
 21, place Arnaud Bernard
 05 61 22 64 55

ASSURANCES
 AGF Roland GIRAUD
 Didier GUTIERRES
 Particuliers - Professionnels
 44 rue Roquelaine
 31000 TOULOUSE 05 61 62 34 09

ATV CONCORDE
 Installation antennes TNT satellites
 Dépannage / vente TV-VIDEO
 Canal Sat / Numéricable
 57, rue de la Concorde
 05 61 62 85 14

ARTISAN PEINTRE
 ENDUIT ET PEINTURE NATURELS
 (CHAUX, TERRE, PATINE)
 PEINTURE TRADITIONNELLE
 REVÊTEMENTS DE SOL - TAPISSERIE
 Devis gratuit
 DANIEL BOUSQUET 06 19 92 65 12

MGTS MUTUELLES DE FRANCE
 ÉCHANGE, L'ENTRAÏTE, LA RÉCIPROCITÉ
 70, Boulevard Matabiau
 0810 131 111 - n° azur
 (prix d'une communication locale)

CARLIT IMMOBILIER
 05 34 41 64 10 - carlit.fr
 TRANSACTION GESTION
 1, place de la Concorde - 05 34 41 64 10
 www.carlit.fr - mail : marie.denis-farge@carlit.fr

Fabien Laborde
Tapissier
Décorateur
 05 62 73 35 35

Christophe
 Boulangerie fine
 25, rue de la Concorde
 31000 TOULOUSE
 Tél/fax 05 61 63 68 65

ENCADREMENTS-BEAUX ARTS
 La qualité au meilleur prix
ART & CADRES
 20, av. Honoré Serres
 05 61 62 99 64

"Le Fanfaron" restau-traiteur
 Ouverture le 1er Mai 2009
 05 61 63 71 68
 24 rue Saint-Honest - 05 61 63 71 68

L'Atelier de Béatrix
 Tapisserie d'ameublement
 Réfection de sièges
 Couture d'ameublement
 Tissus d'ameublement
 10, rue du Printemps
 31000 Toulouse
 Tél. 05 61 62 85 34
 06 15 15 26 50

05 61 62 34 50
Concorde
 Optique
 2, Bd d'Arcle 31000 Toulouse

HÛÎTRES, CHARCUTERIE, FROMAGES ET VINS
LA BADIAME
 ÉPICERIE FINE & DÉGUSTATION
 PRODUITS ARTISANAUX
 EXPOSITIONS PERMANENTES
 20, rue de la Concorde tél/fax 05 61 13 68 50

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
 TRAITEUR
chez Christian et Rose
 35 rue de la Concorde
 05 61 62 47 70

CHRISTOPHE VIARGUES
 COIFFEUR
 54 bis rue de la Concorde
 9 à 19 h - jeudi 21h30
 Tél : 0 61 62 54 54

AXA ASSURANCES
UAP ASSURANCES
 J.-M. et P. GARRIGUES
 Agents généraux
 37, Bd Matabiau - Tél. 05 62 73 62 73

PRESSING VAISSIERE
 36, rue de la Concorde
 05 61 62 97 73

Sud Immo Conseil
 Michel Guéry
 Directeur Commercial
 06 80 33 37 94
 55 rue Roquelaine
 05 34 41 81 55
 www.sudimmoconseil.com
 michel.guery@sudimmoconseil.com

Les Fines Bouches
 cours de cuisine et de pâtisserie
 www.lesfinesbouches.com
 19 rue de Quéven
 06 28 72 56 40

Cabinet du Printemps
 TRANSACTIONS IMMOBILIERES
 EVALUATIONS - GESTION
 Françoise BERGUA
 Expert Immobilier
 06 08 57 99 88
 18 rue du Printemps - 05 61 62 70 07
 cabinetduprintemps@wanadoo.fr

TABAC - PRESSE - LOTO
 31, rue de la Concorde
 DESCOUENS Christian
 lundi au vendredi de 7h30 à 19 h
 samedi de 8h à 19h
 05 61 62 51 92

Concorde Immobilier
 Acquérir ou vendre
 un bien immobilier ?
 Je suis à votre écoute !
 N'hésitez pas à m'appeler au
 06 09 99 93 93
 6 rue de la Concorde - 05 61 62 66 50
 www.concorde-immobilier.net

DIETETIQUE
 PRODUITS BIOLOGIQUES
 PRODUITS DE LA RECHERCHE
 EN NUTRITION ET EN
 ALIMENTATION
L'ALIMENT NATUREL
 28 Boulevard d'Arcle
 31000 TOULOUSE

CAFE Le Père Peinard
 1, rue des Chalets
 à partir de 18h
 05 61 63 81 82

PAPOTAGES
 LIBRAIRIE-PAPETERIE-JOURNAUX
 Travaux Photo- Carterie- Photocopie
 Jeux de grattage - Confiserie
 Cartes de bus et téléphone
 Tous les jours de 7 à 19h30 - dimanche de 7 à 13h30

AUX 6 OS D'OR
 Toilettage d'animaux
 chouchoutage de vos chiens, chats,
 cochons d'Inde... par une diplômée
 qualifiée, de 10 à 19 heures
 05 61 63 71 92
 18 rue de la Concorde

LEADER BOX
 L'HÔTEL DU STOCKAGE
 Vous manquez de place ?
 Louez un box individuel de 1 à 20 m²
 13, rue des Chalets - 05 34 41 62 62

Restauration d'antiquités
 meubles, objets d'art
 Jean-Marc STAMBAK
 28, rue de la Balance - 05 61 62 22 11

LE COIN DES LECTEURS

Mort d'une Héroïne rouge

Les hasards de l'amitié font aussi les plaisirs de la lecture : ce printemps, grâce à une amie, j'ai voyagé en Chine pendant les années 80 (Fabienne VERDIER : *La passagère du silence*), j'y reviendrai une autre fois. Puis, j'ai continué mon voyage, grâce à un autre ami grand pourvoyeur en excellents ouvrages, avec Qiu Xialong Editions Points *Mort d'une héroïne rouge*, cette fois-ci dans les années 90.

Si l'héroïne est rouge, et je ne vous en dirai pas plus, le héros est inspecteur de police et... poète. C'est donc à une double découverte que je vous convie : celle de la Chine contemporaine, au cœur de Shangai, et celle d'une Chine ancestrale à travers sa poésie. Car l'inspecteur Cheng est un érudit en plus d'être un auteur apprécié. Et son enquête chemine, s'égaré, ou prend des raccourcis selon Confucius et... la ligne du Parti ! Très finement écrit, c'est une immersion étonnante et passionnante, et, ce peut être excellent de se plonger dès maintenant dans un polar sans attendre les vacances d'été. Très bonne lecture !

Anne-Lise Couineau

TANGO CONTEMPORAIN HORA CERO

Le quintette HORA CERO compte de nombreux amis dans le quartier. Le voici de retour à Toulouse :

Festival Passe ton Bach d'abord, le dimanche 7 juin, à 14h et à 16h, à l'Hôtel Dieu, salle des Pèlerins - 5 œuvres de J.S. Bach revisitées "couleur tango".

1er Festival Tangopostale, le mercredi 1er juillet à 20h30, à l'auditorium Saint-Pierre des Cuisines. Avec un programme d'œuvres originales de tango contemporain de Didier Goret.

LA BELLE VIOLANTE

C'est à une enquête policière et à une plongée dans le monde de la justice du début du XVII^{ème} siècle que nous a conviés Jacques Poumarède.

Il s'agit d'un crime vieux de plus de 400 ans. Le 6 juillet 1708, Pierre Romain, avocat à Gimont, qui se promène au bord de la Garonne est assassiné par des inconnus. L'enquête va rapidement faire naître une suspicion de complot gravitant autour d'une jeune veuve portugaise, Violante, qui dispense ses faveurs à bien des hommes en vue de la société toulousaine. Or Violante a épousé récemment le malheureux Romain, quinquagénaire peu séduisant, qui s'est montré plus jaloux que prévu. Tous les personnages mis en cause sont assez vite appréhendés et ils sont jugés selon la procédure extraordinaire réservée aux crimes horribles, qui exige le secret absolu ; pourtant nous connaissons tous les détails de ce procès grâce au récit d'un magistrat, Guillaume de Séglà.

Ce témoignage nous a permis de découvrir de nombreuses pratiques judiciaires de cette époque : pour une même affaire, chaque condamné est jugé individuellement. Face à l'absence d'aveu, on applique la question préparatoire (torture) qui permet de relâcher un accusé qui n'avoue pas. Ici on condamne malgré tout le premier accusé à la peine de mort, mais, avant l'exécution, on lui applique la question préalable (nouvelle torture) pour obtenir le nom de ses complices. Chaque accusé sera traité de la même manière jusqu'à la dernière jugée, Violante, forcément coupable d'avoir approuvé le complot pour éliminer l'époux encombrant, puisque femme, belle, étrangère et veuve.

Bilan : cinq morts pour un meurtre et pas de trace des sbires engagés pour cette basse besogne. Quant au magistrat qui fut partie prenante de ces injustices, cette chronique minutieuse fut une manière de purger sa conscience insatisfaite.

Après l'exposé, les réflexions ont été nombreuses sur la question mais aussi sur l'image de la femme dans une société misogyne et xénophobe.

Cécile Bunel

OUVERTURE DU FANFARON

Le restaurant-traiteur Le Fanfaron a pris du service le lundi 18 mai ! Il ouvrira ses portes tous les jours, midi et soir (sauf samedi midi, dimanche midi) 24 rue Saint-Honest le.fanfaron@orange.fr



COURS PRATIQUES D'INFORMATIQUE

Les Ateliers de Cathy Internet, photographie, communication sont les principaux thèmes des ateliers pratiques proposés les vendredis après-midi au 16 rue de Châteaudun. 05 61 62 33 21 et cathy@docteurordinateur.com

AUX 6 OS D'OR

Madame Delalande, qui tenait la boutique du Toilettage canin a pris sa retraite. Elle est remplacée par mademoiselle SEDZE qui s'occupe de tous les animaux : chats, chiens, cochons d'Inde, lapins... Elle est à votre disposition du lundi au samedi, de 9 heures à 19 heures en continu.

Venez nous rejoindre

Je souhaite adhérer à l'Association du quartier Chalets-Roquelaine.

Je joins un chèque de 15 € (cotisation ordinaire) ou de 20 € (cotisation de soutien ouvrant droit aux activités décrites page 6).

A envoyer au siège :

Association du quartier Chalets-Roquelaine,
7, boulevard Matabiau - 31000 TOULOUSE

Nom : _____
Prénom : _____ Courriel : _____
Adresse : _____